UNIVERSITÉ DE PARIS

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2020, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES.

La présidente d'Université de Paris,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de PARIS, CRETEIL et VERSAILLES, au titre de l'année 2020 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2020, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES :

Monsieur CAILLÉ Bertrand, ingénieur de recherche de 2ème classe, président, Aix Marseille Université, Marseille.
Monsieur CHAREYRE Eric, ingénieur de recherche hors classe cnrs, expert, Centre national de la recherche scientifique, Villejuif.
Madame LABLANCHE Severine, ingénieure d'études hors classe, experte, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.
Monsieur LECLERCQ Christophe, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Paris 2 Panthéon Assas, Paris.
Madame COLDEFY Béatrice, assistante ingénieure, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.
Monsieur COULIBALY Jimmy, assistant ingénieur, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Vincennes.
Madame DE ALMEIDA Danuta, assistante ingénieure, Sorbonne Université, Paris.
Madame DIEZ Sabine, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Versailles.
Monsieur LOEFFEL Alix, ingénieur d'études de classe normale, Université de Paris, Paris.
Madame MILLERO Béatrice, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.
Madame PALOS Léonor, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris.
Madame ZEKIRI Nawel, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale, CY Cergy Paris Université, Cergy-Pontoise.
Monsieur HANGAT Augustin, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de Paris, Paris.

Fait à Paris, le 3 juin 2020

Christine Clerici
Présidente

Université de Paris